



Les migrations polynésiennes en France

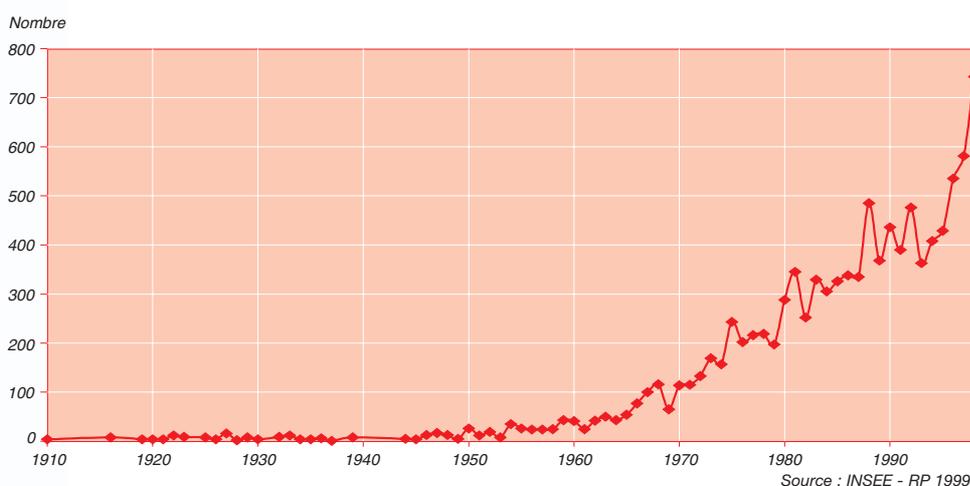
En mars 1999*, 13 000 personnes nées en Polynésie française résidaient en France métropolitaine. Ce nombre est en forte croissance. C'est avant tout une population jeune, dont une grande partie vient faire ses études. Pour ceux qui sont actifs, les Polynésiens sont plus souvent touchés par le chômage que la moyenne des métropolitains. En terme de condition de logement, la moitié des migrants a accès à la propriété et vit en maison individuelle.

Des natifs polynésiens de plus en plus nombreux

Entre 1990 et 1999, le nombre des natifs de Polynésie française résidant en métropole est passé de 10 625 à 12 780 personnes, soit une augmentation de 20 %. En 1999, les Polynésiens sont les plus nombreux parmi les natifs d'un Pays ou d'une Collectivité d'outre-mer résidant sur le territoire métropolitain. Ils représentent près de 5 % de la population de la Polynésie française. Ils sont suivis par les Néo-Calédoniens et les Mahorais.

L'arrivée de natifs de Polynésie en France est récente. De quelques dizaines par an seulement avant 1960, leur nombre augmente régulièrement chaque année, passant de 100 jusqu'à la fin des années 60, à 300 dès 1980. À partir de 1994, le nombre d'entrées augmente très rapidement. Au total, près d'un natif polynésien sur deux recensé en 1999 est arrivé après 1987.

Année d'arrivée en métropole des natifs de Polynésie française



Pour certains d'entre eux, la famille s'est agrandie avec les enfants nés hors de la Polynésie française. Ces naissances ont eu lieu sur tout le territoire français, y compris quelques fois dans les DOM-TOM. Elles se concentrent sur trois régions : Île-de-France, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Bretagne. Les natifs de Polynésie et leurs enfants nés hors de Polynésie forment ce que l'on appelle les originaires de Polynésie française. Cette population vivant en France s'élève à 17 750 personnes.

* Le recensement de 1999 est le dernier recensement général réalisé en France. Depuis cette date, les recensements sont réalisés annuellement par sondage.

N° 5/2006

Directeur de la publication :
Serge CONTOUR

Rédactrice en chef :
Patricia ANNEVILLE

Auteur de la publication :
Christophe DIXTE

Maquettage : Yrida DOMINGO
Flashage : SCOOP
Impression : STPmultypress

Vente et abonnements : 47 34 42

Prix du numéro :

En Polynésie française : 600 F.CFP
Hors Polynésie française : 750 F.CFP

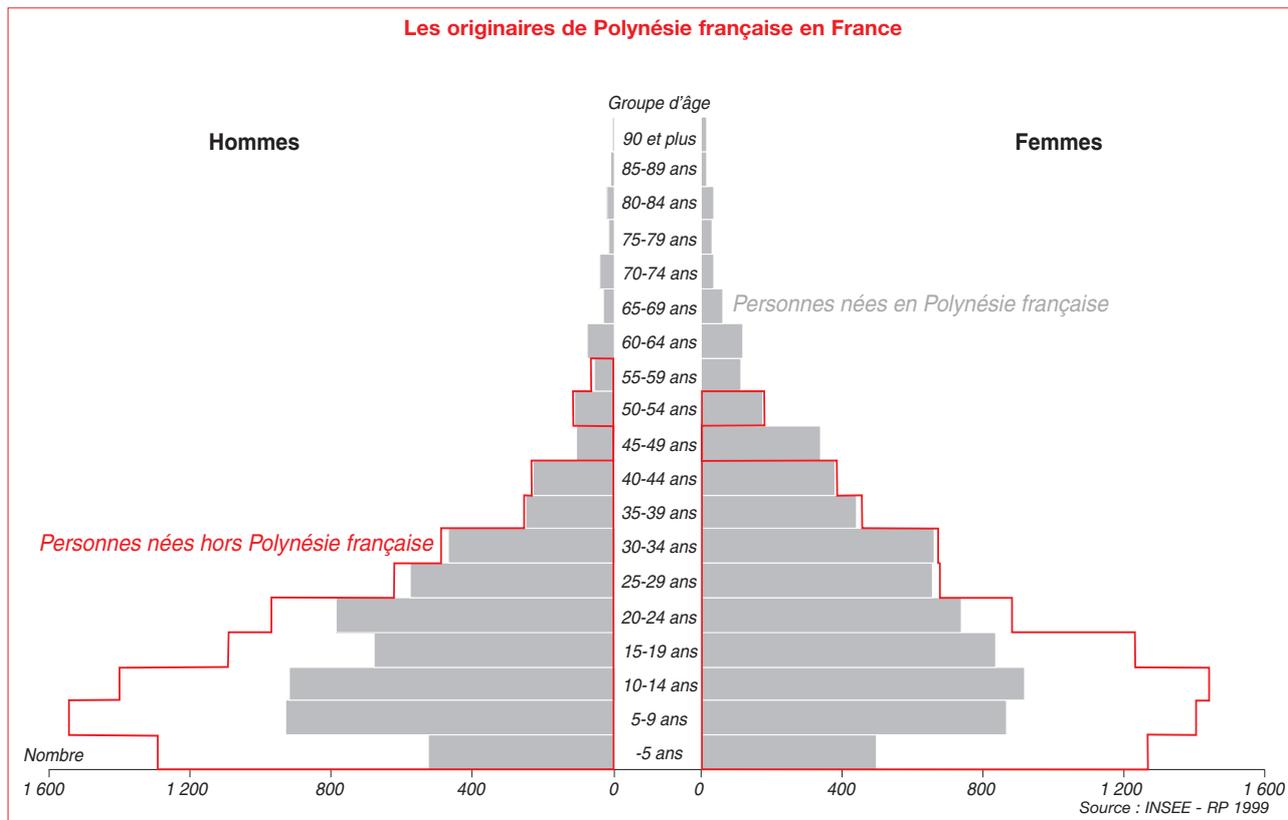
Dépôt légal : Novembre 2006
ISSN 1247 - 7370
©ISPF 2006

B.P. 395 - 98 713 Papeete - Tahiti
Tél. : (689) 47 34 34 / Fax : (689) 42 72 52
E-mail : ispf@ispf.pf / Site web : www.ispf.pf



INSTITUT
STATISTIQUE
DE LA
POLYNÉSIE
FRANÇAISE

Les originaires de Polynésie française en France



Un natif sur deux réside en Île-de-France, Bretagne ou dans le sud

Les natifs vivent principalement dans trois régions de France : Île-de-France (18 %), Provence-Alpes-Côte d’Azur (18 %) et Bretagne (13 %) suivies par Languedoc-Roussillon, Aquitaine et Rhône-Alpes.

Les Polynésiens ont tendance à privilégier les régions d’origine des métropolitains venus s’installer en Polynésie dans les années soixante-dix et quatre-vingt. En témoignent les résultats du recensement de 1977 en Polynésie où les métropolitains étaient principalement originaires de ces mêmes régions.

Par département, le Var, le Finistère, les Bouches-du-Rhône et Paris ont la proportion de natifs la plus importante.

Répartition géographique des natifs de Polynésie française par département

Département	%	Département	%
Var	8,9	Alpes-Maritimes	2,6
Finistère	6,9	Hérault	2,5
Bouches-du-Rhône	4,8	Hauts-de-Seine	2,2
Paris	4,7	Val-d’Oise	1,8
Morbihan	3,8	Seine-et-Marne	1,7
Yvelines	3,2	Val-de-Marne	1,7
Haute-Garonne	2,9	Autres	49,5
Gironde	2,9		

Source : INSEE - RP 1999

Répartition géographique des natifs de Polynésie française par région

Région	%	Région	%
Île-de-France	18,3	Rhône-Alpes	5,6
Provence-Alpes-Côte d’Azur	17,8	Pays de la Loire	5,4
Bretagne	13,0	Midi-Pyrénées	5,3
Languedoc-Roussillon	5,9	Poitou-Charentes	2,6
Aquitaine	5,8	Autres	20,2

Source : INSEE - RP 1999

Un natif sur deux a moins de 20 ans

Les natifs de Polynésie sont constitués de deux catégories de population :

- ceux qui sont intégrés en France depuis plusieurs années. Trois quart d'entre eux étaient déjà présents en France, neufs ans auparavant ;
- et ceux qui viennent poursuivre des études et restent éventuellement par la suite.

Avec 55 % de femmes, la population est très féminine. Elle est également jeune : l'âge moyen des natifs est de 24 ans.

Elle est même très jeune puisque les enfants sont largement surreprésentés. En 1999, la proportion de personnes âgées de 14 ans et moins résidant en France est de 36 % pour les personnes nées en Polynésie contre 5 % pour celles nées à l'étranger. Cette caractéristique est atypique du profil classique des migrants qui partent habituellement avec peu d'enfants.

Deux raisons expliquent cette particularité : les adoptions d'enfants polynésiens par des couples métropolitains et, surtout, le retour des parents nés en métropole avec leurs enfants nés en Polynésie. On estime en moyenne à 500 le nombre de naissances annuelles en Polynésie française issues de mères nées en métropole. Ce nombre viendra donc grossir pour certains celui des natifs de Polynésie en séjour en métropole.

Forte population étudiante : 10 % des natifs

Niveau d'études des natifs de Polynésie française

	Nombre	%
École primaire	837	10
Collège, classes de 6ème à 3ème, CAP, BEP	2 552	31
Classes de seconde, première ou terminale	1 958	24
Études supérieures (facultés, IUT, etc.)	2 777	34
Total population de plus de 15 ans	8 124	100

Source : INSEE - RP 1999

Dernier diplôme obtenu des natifs de Polynésie française

	Nombre	%
Aucun diplôme	1 213	15
Certificat d'études primaires (CEP)	627	8
BEPC, brevet élémentaire, brevet des collèges	1 415	17
CAP	821	10
BEP	631	8
Baccalauréat général	1 019	13
Baccalauréat technologique ou professionnel	545	7
Diplôme universitaire de 1er cycle, BTS, DUT, diplôme des professions sociales ou de la santé	823	10
Diplôme universitaire de 2ème ou 3ème cycle, diplôme d'ingénieur d'une grande école	1 030	13
Total population de plus de 15 ans	8 124	100

Source : INSEE - RP 1999

La métropole est fréquentée pour la diversité des formations et le niveau d'études qu'elle peut proposer. Grâce à un système de bourses, les élèves de Polynésie dont la situation familiale donne accès à ces aides, ont la possibilité de suivre des études principalement en France, quelque fois en Nouvelle-Zélande ou en Australie. Certains se rendent aux États-Unis, mais les diplômés ont l'inconvénient de ne pas être reconnus en Polynésie.

La population estudiantine représente 10 % des natifs polynésiens, soit 1 300 personnes. Le dernier diplôme obtenu est pour la moitié d'entre eux le baccalauréat général ou technique, pour 22 % un diplôme ponctuant un premier cycle et pour 23 % un diplôme concluant un deuxième ou troisième cycle. Ils ont en moyenne 23 ans, les trois quart ont entre 20 et 24 ans, avec légèrement plus de filles que de garçons (52 % contre 48 %).

Ces étudiants sont implantés dans toutes les régions françaises avec une préférence pour l'Île-de-France (20 %) et les régions du sud : Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur (12 % chacune) et Aquitaine (9 %). L'intensité des liens avec ces régions découle en partie de la présence de l'association des étudiants de Polynésie française, très active dans ces régions, appuyée par la Délégation de la Polynésie française située à Paris qui cherche aussi à développer la vie associative et culturelle de la communauté polynésienne en France.

La forte présence de la population étudiante se remarque aussi sur la population des plus de quinze ans dont le niveau d'études est plutôt élevé. Une personne sur trois en âge de travailler a un niveau d'études post-baccalauréat, et 42 % ont au moins le baccalauréat comme dernier diplôme obtenu et 13 % un diplôme de second ou troisième cycle.

Forte population inactive et un actif sur cinq au chômage

Trois natifs sur cinq sont âgés de plus de 15 ans, soit plus de 8 000 personnes. Parmi ces natifs en âge de travailler, un peu moins d'un sur deux (3 900 personnes), ne travaille pas et n'est pas à la recherche d'un emploi. Cette proportion importante d'inactifs est principalement due à la forte présence d'étudiants et d'élèves (2 200). Puis viennent s'ajouter les femmes au foyer et quelques hommes au foyer ou pré-retraités pour un total de 1 300 personnes. Le nombre de retraités est inférieur à 400 personnes.

Activité des natifs de Polynésie française	
	Nombre
Actifs occupés (emplois)	3 292
Chômeurs (1)	813
Militaires du contingent	117
Total population active (y.c. militaires du contingent) (2)	4 222
Anciens actifs (retraités)	379
Élèves, étudiants, stagiaires non rémunérés	2 195
Autres inactifs	1 328
Total population inactive	3 902
Total population de plus de 15 ans (3)	8 124
	%
Taux d'activité (2)/(3)	52,0
Taux de chômage (1)/(2)	19,3

Source : INSEE - RP 1999

La population active correspond à 4 220 personnes qui ont un emploi, sont au chômage ou militaires du contingent, soit un taux d'activité de 52 %. Celui-ci est plus faible que la moyenne métropolitaine (55 %), ce qui confirme la prédominance des inactifs. En Polynésie française, le taux d'activité est de 58 %, donc nettement supérieur à celui des natifs vivant en métropole.

Parmi les actifs, 3 300 personnes occupent un emploi et 800 personnes se déclarent au chômage, soit un taux de chômage des natifs de 19 %. Ce taux est bien supérieur à la moyenne nationale ou à celui de la Polynésie française.

Un tiers des chômeurs sont des hommes et deux-tiers sont des femmes. Comparé à la situation du marché du travail en Polynésie, le taux de chômage des moins de 25 ans (25%) est inférieur à celui de Polynésie. En revanche, les taux de chômage des 25-49 ans (18 %) et des plus de 50 ans (19 %) sont nettement supérieurs aux moyennes du fenua pour ces tranches d'âge. Les jeunes s'insèrent un peu mieux sur le marché du travail en métropole tandis que les adultes ont plus de difficulté à s'y intégrer.

Le chômage de longue durée est également plus fréquent : la moitié des chômeurs recherche un emploi depuis plus d'un an.

En 1999, le service national était encore obligatoire et un peu plus d'une centaine de Polynésiens de plus de 18 ans étaient partis faire leur service en France.

Des cadres, mais aussi des salariés aux conditions difficiles

La population active occupée (personnes ayant un emploi) des natifs polynésiens était de 3 300 personnes en mars 1999, dont 94 % de salariés. Le nombre de non-salariés est donc faible alors que le non-salariat est très marqué en Polynésie française.

Sur le total des emplois occupés, 20 % des natifs sont titulaires de la fonction publique. Cette proportion est supérieure à la moyenne métropolitaine.

Les Polynésiens titulaires de la fonction publique d'État ou hospitalière hésitent peut-être moins à partir en métropole sachant qu'ils auront un poste assuré à occuper. Il est probable aussi que pour le déroulement de leur carrière, ils soient incités à séjourner en métropole quelques années.

Les contrats à durée déterminée constituent 24 % des emplois, ce qui définit une précarité supérieure à la moyenne métropolitaine et surtout plus grande que celle rencontrée en Polynésie où la proportion de personnes en CDD est deux fois moindre.

Le travail à temps partiel est légèrement plus répandu au détriment du temps complet pour les travailleurs polynésiens vivant en métropole. Seuls 78 % des natifs occupant un emploi travaillent à temps complet, alors que la moyenne est de 83 % pour la métropole et de 90 % en Polynésie française.

Position professionnelle des natifs de Polynésie française ayant un emploi

	Nombre	%
Position professionnelle non précisée	556	17
Mancœuvre, ouvrier spécialisé (OS1 à OS3, etc)	270	8
Ouvrier qualifié ou très qualifié (P1 à P3, TA, OQ, OQH, etc.)	251	8
Agent de service, aide soignant(e), employé de maison	303	9
Employé de commerce, employé de bureau, personnel administratif de catégorie C ou D de la fonction publique	662	20
Agent de maîtrise dirigeant des ouvriers, maîtrise administrative, commerciale, informatique	125	4
Agent de maîtrise dirigeant des techniciens ou d'autres agents de maîtrise	24	1
Technicien, dessinateur, VRP	144	4
Instituteur, infirmier(e), travailleur social, technicien médical, personnel de catégorie B de la fonction publique	248	8
Ingénieur, cadre d'entreprise	249	8
Personnel de catégorie A de la fonction publique et assimilés	272	8
Total des emplois salariés	3 104	94
Indépendant	99	3
Employeur	76	2
Aide familial	13	0
Total des emplois non salariés	188	6
Total des emplois	3 292	100

Source : INSEE - RP 1999

Parmi les emplois salariés, les ouvriers et agents de service occupent une place conséquente (800 personnes). Ils sont suivis par les employés de commerce ou d'administration (700 personnes). Les catégories des professions intermédiaires (agents de maîtrise, techniciens et instituteurs) et des cadres et professions intellectuelles supérieures représentent chacune environ 500 personnes.

Comparativement à la répartition des catégories socioprofessionnelles des salariés en Polynésie française, les employés sont sous-représentés parmi les natifs de Polynésie vivant en métropole, tandis que les cadres et professions intellectuelles supérieures (cadres de la fonction publique, administratifs et commerciaux d'entreprises, les professeurs ou ingénieurs) sont surreprésentés.

Un ménage sur deux est propriétaire de son logement

Parmi les 13 000 natifs de Polynésie vivant en métropole, 480 vivent dans des collectivités (cité universitaire, foyer, ...) ou dans des établissements (internat, caserne, ...). Le reste forme la population des ménages ordinaires, soit 12 300 personnes environ qui vivent dans leur résidence principale.

Répartition par taille des résidences principales ayant des Polynésiens

	Nombre	%
Logement d'une personne	1 285	12
Logement de deux personnes	1 942	19
Logement de trois personnes	2 404	23
Logement de quatre personnes	2 717	26
Logement de cinq personnes et plus	2 037	20
Total des logements ordinaires	10 385	100

Source : INSEE - RP 1999

Le nombre de ménages comprenant au moins un natif de Polynésie est de 10 400 : soit ces ménages sont constitués uniquement de un ou plusieurs Polynésiens, soit ils sont mixtes. En moyenne, un logement est occupé par 3 personnes dont une au moins est née en Polynésie.

La moitié des ménages sont propriétaires de leurs logements. C'est un nombre légèrement inférieur à la moyenne métropolitaine de 55 % de propriétaires. Relativement à la situation observée en Polynésie française où les deux-tiers des habitants sont propriétaires de leurs logements, cette proportion reste modeste.

Par ailleurs, 54 % des ménages vivent en maison individuelle. Ce type de logement prédomine par rapport à l'habitat en immeuble collectif. Les ménages sont 13 % à occuper un logement relevant d'un office HLM (Habitat à Loyer Modéré).

La quasi-totalité des logements (97 %) est équipé d'une baignoire ou d'une douche ainsi que d'un WC à l'intérieur et 86 % possèdent le chauffage central.

Polynésiens à Wallis et en Nouvelle-Calédonie

Au dernier recensement de la population en 2003, 31 personnes nées en Polynésie française résidaient sur le territoire de Wallis et Futuna. Parmi ces personnes, 60 % ont moins de 20 ans.

Répartition par sexe des natifs de Polynésie française en Nouvelle-Calédonie

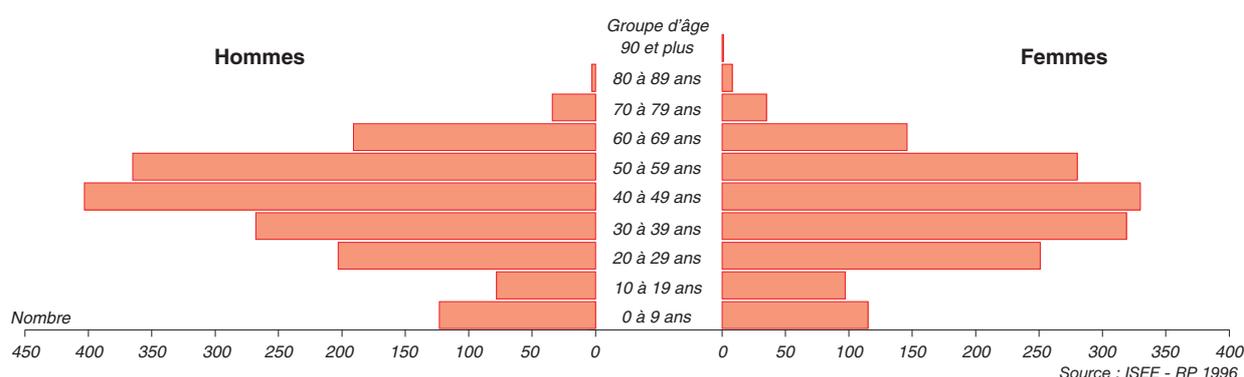
	Masculin	Féminin	Total
0 à 9 ans	123	115	238
10 à 19 ans	78	97	175
20 à 29 ans	203	251	454
30 à 39 ans	268	319	587
40 à 49 ans	403	330	733
50 à 59 ans	365	280	645
60 à 69 ans	191	146	337
70 à 79 ans	34	35	69
80 à 89 ans	3	8	11
90 et plus	-	1	1
Total	1 668	1 582	3 250

Source : ISEE - RP 1996

En Nouvelle-Calédonie, au recensement de la population de 1996, les natifs de Polynésie française étaient au nombre de 3 250, en progression de 10 % par rapport au précédent recensement de 1989.

Le profil de la pyramide des âges est nettement plus âgé et aussi plus masculin que celui des natifs qui résident en France. En effet, les 40-49 ans représentent la classe d'âge la plus nombreuse, avec 400 hommes pour 330 femmes.

Les natifs de la Polynésie française en Nouvelle-Calédonie



En général, ces natifs sont installés en Nouvelle-Calédonie depuis plusieurs dizaines d'années. Près de 60 % d'entre eux sont arrivés avant 1975. Un tiers est arrivé uniquement sur la période 1969-1975, constituant ainsi la plus grande vague d'immigration en provenance de la Polynésie française. De 1976 à 1988, le flux s'est nettement ralenti, pour repartir ensuite jusqu'en 1996 au rythme de 75 personnes par an.

Le recensement de 1996 posait la question sur l'appartenance à une communauté. À cette date, 5 200 personnes se déclaraient appartenir à la communauté tahitienne. Proportionnellement, cette communauté est plus représentée dans les communes du Mont-Dore et de Dumbéa. Cependant, c'est dans la capitale de Nouméa qu'elle est la plus nombreuse avec 2 300 personnes.